

DIRECTION GENERALE  
DES DOUANES

DOUANES  
IVOIRIENNES

N° \_\_\_\_\_ DGD-09

CIRCULAIRE N° 1406 DU 24 JAN 2009

(DIFFUSION GENERALE)

**OBJET: Liste additive portant agrément en qualité d'exportateurs  
de café-cacao pour la campagne 2008-2009**

Réf. : Circulaire n° 1373 du 14/11/2007

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du Service et des usagers que, conformément au décret n° 99-95 du 10 février 1999 tel que modifié par le décret n° 2000-585 du 10 août 2000, réglementant la profession d'exportateurs de café-cacao, la liste des exportateurs agréés au titre de la campagne 2008-2009 est étendue aux sociétés suivantes :

1. Société commerciale

OMNI VALUE

2. Coopératives agricoles

CAVRA  
CEL  
COOPAAKO EXPORT  
COOPACDI  
COOPAYA  
CCPA  
SOCAM

La présente liste complète celle de ma circulaire visée en référence.

  
  
Le Directeur  
Général  
COTE D'IVOIRE

Col. Major A. MANGLY